

[Texte]

[Traduction]

EVIDENCE

TÉMOIGNAGES

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Enregistrement électronique]

Wednesday, March 20, 1991

Le mercredi 20 mars 1991

• 1006

The Joint Chairman (Senator Beaudoin): I call this meeting to order. We are very fortunate this morning to be in Whitehorse in the Yukon territory. The Canadian Territories and the Yukon in particular have an important stake in how the Constitution of Canada is amended. Yukoners have indicated that they do want to be heard. This is why the leader of the Yukon, Mr. Penikett, is the star witness this morning. We are very pleased, sir, to have you with us.

Hon. Tony Penikett (Government Leader of the Yukon): *Monsieur le président, mesdames et messieurs, bienvenue à Whitehorse.* I have, forgive me, a wordy, formal statement I would like to make, Senator. I should advise at the outset that the French text of my presentation is subject to revision.

Le coprésident (le sénateur Beaudoin): Nous sommes très heureux d'avoir une traduction de votre présentation, monsieur Penikett.

Mr. Penikett: The past three and a half years have seen a raising of what I might call constitutional consciousness on the part of all Canadians. Certainly there is a consensus that the pressing issues of our time cannot be ignored, and that difficult decisions will have to be made if we are to remain a country. As Canadians, we all have an obligation to take as full a role as possible in making those decisions to ensure that Canada's constitutional development reflects its citizenry. The future of our country demands nothing less.

There is also a consensus emerging that the entire process of constitutional development and change must be opened up to the people of this country. Locked room solutions and gentlemen's agreements are not adequate. Canada is a democracy and our institutions must reflect that fact.

True constitutional change will not spring fully grown from the forehead of the Prime Minister of the day. It must be the product of the thought and consideration of Canadians all across our country, representing the widest range of views and interests. These thoughts and considerations must have some mechanism or avenue by which they reach those who are most directly involved in the process of constitutional amendment.

Yukoners are fiercely concerned about this country's future. Perhaps because the northern territories are in some ways the geographical as well as the political hinterland of Canada, Yukoners know that it is essential that our country

Le coprésident (le sénateur Beaudoin): La séance est ouverte. Nous sommes très heureux ce matin d'être à Whitehorse, dans le territoire du Yukon. Pour les territoires canadiens et le Yukon en particulier, le processus de modification de la Constitution canadienne représente un enjeu important. Les citoyens du Yukon nous ont fait savoir qu'ils voulaient être entendus. C'est la raison pour laquelle le chef du gouvernement du Yukon, M. Penikett, est notre témoin-vedette ce matin. Nous sommes très heureux, monsieur, de vous avoir avec nous ce matin.

L'honorable Tony Penikett (chef du Gouvernement du Yukon): Monsieur le président, mesdames et messieurs, bienvenue à Whitehorse. Je voudrais d'abord, monsieur le sénateur, vous lire une déclaration officielle qui, je m'en excuse, est un peu verbeuse. Je vous avertis tout de suite que le texte français est sujet à révision.

The Joint Chairman (Senator Beaudoin): We are very happy to have a translation of your presentation, Mr. Penikett.

M. Penikett: En trois ans et demi, ce que je pourrais appeler la sensibilisation constitutionnelle de l'ensemble de la population canadienne a considérablement augmenté. Un consensus est apparu de façon très nette en ce sens que les problèmes les plus importants auxquels nous faisons face ne peuvent plus être ignorés, et de difficiles décisions nous attendent si nous voulons préserver l'intégrité du pays. En tant que Canadiens, nous sommes tenus d'assumer le plus grand rôle possible dans la prise de ces décisions pour être sûrs que l'évolution constitutionnelle du Canada reflète les opinions de l'ensemble des citoyens. Il y va de l'avenir du pays.

Le consensus fait également ressortir que l'ensemble du processus de développement et de modification en matière de constitution doit être ouvert à l'ensemble de la population du pays. Plus question de solutions concoctées à huis clos ou de conventions verbales. Le Canada est une démocratie, et les institutions canadiennes doivent refléter cet état de faits.

Aucune modification constitutionnelle ne sortira jamais toute prête du cerveau du premier ministre du jour. Ces modifications doivent être le produit de la réflexion et de la considération de tous les Canadiens, dans tout le pays, et représenter l'éventail le plus large de points de vue et d'intérêts. Il faut en outre que le produit de ces réflexions puissent atteindre ceux et celles qui sont le plus directement impliqués dans le processus de modification de la Constitution.

Les habitants du Yukon sont vivement intéressés à l'avenir du pays. Peut-être est-ce parce que les territoires du Nord du pays représentent l'arrière-pays, non seulement géographiquement, mais aussi politiquement, que les